

Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67

Pavillon de la Tunisie

1. Identification

1.0 Nom d'origine : Pavillon de la Tunisie

1.1 Nom usuel : Restaurant (casse-croûte)

1.2 Adresse : Secteur île Notre-Dame
No. du Lot : 4272
Plan-repère : No. 468

1.3 Ville : Montréal

1.4 Type de bâtiment : Pavillon

1.5 Particularité du bâtiment : Provisoire

1.6 Superficie et dimensions :
Dimensions : 81' x 129'
Hauteur : 17'
Superficie : 14 700 pi. ca.

1.7 Protection/statut : Inconnu

1.8 Propriétaire initial (maître d'ouvrage) : Commissariat général de la Tunisie

1.9 Propriétaire actuel : Ville de Montréal

2. Données historiques

2.1 Description de la commande :

Construction provisoire conçue pour abriter le pavillon de la Tunisie. Le thème du pavillon étant «L'artisanat, le tourisme, l'agriculture et l'industrie», celui-ci accueillera des artisans montrant la fabrication de tapis et le ciselage du cuivre.

2.2 Dates importantes :

Projet initié : octobre 1965
Début de la construction : ---
Fin des travaux : octobre 1966

2.3 Concepteurs :

Marmey, Haddad, & Miljevitch, architectes concepteur (Tunis)
André Blouin, architecte associé (Montréal)

2.4 Autres spécialistes :

Ingénieurs :

Structure : Bourgeois, Martineau, Samson (Montréal)
Mécanique et électrique : Pageau & Morel (Montréal)

Entrepreneur général :

Dumez Canada Limited (Montréal)



Fig. 1 Pavillon de la Tunisie (1967)

2.5 Modifications significatives :

1974 : Réaménagement du pavillon en maison d'accueil pour invités de marque lors des jeux olympiques de 1976.

1978 : Démolition de la passerelle extérieure lors de la construction de la piste de course.

1980 : Rénovations dans le cadre des Florales internationales (mise en eau et peinture du bassin, aménagement d'un sentier et d'arbustes sur la façade ouest).

1995 : Réfection pour abriter la section d'horticulture du jardin botanique de la Ville de Montréal :

- disparition des portes monumentales et des moucharabiehs ;
- rajout d'un nouveau mur dans le hall d'entrée (et ajout d'une murale contemporaine);
- déplacement des grilles en fer forgé;
- enlèvement de la mosaïque *Orphée* du patio;
- enlèvement des bassins d'eau.

Depuis 2005 : Réfection des façades, percement de nouvelles ouvertures, aménagement d'un nouvel escalier, réaménagement du site.

2.6 Usage actuel :

Restaurant (casse-croûte).

2.7 État physique actuel :

Le bâtiment est en bon état.

3. Description

3.1 Description synthèse :

De facture moderne, ce petit bâtiment est d'une grande simplicité architecturale. L'édifice est un volume rectangulaire blanc reposant sur un bassin d'eau. Au centre de ce volume se trouve un patio de forme carrée. Sur la façade avant, une large rampe d'accès enjambe un bassin d'eau et mène à l'entrée principale. Cette rampe débouche sur deux portes monumentales en cèdre massif sculptées et ajourées comme des dentelles. Les autres façades sont opaques, à l'exception de celle située à droite de l'entrée principale qui offre une grande baie vitrée en bois s'ouvrant sur le fleuve St-Laurent. Le bassin d'eau qui ceinture presque entièrement l'édifice est recouvert de carreaux de faïence bleus et blancs.

L'intérieur du bâtiment s'organise le long de deux axes perpendiculaires. Le premier axe comprend l'entrée principale, le hall et la salle d'accueil, au fond de laquelle se trouve une grande mosaïque. L'autre axe se compose de la reconstitution d'un souk, du patio, d'un hall, et d'un restaurant avec son café bar mauresque. Le patio à colonnades, inspirées des palais mauresques, constitue le centre d'intérêt principal du bâtiment. Le patio s'ouvre sur le souk et les trois aires d'exposition. Le plancher du pavillon est en marbre rose d'Italie. L'atrium est recouvert d'un dôme translucide en fibre de verre. Les voûtes et chapiteaux sont en stuc. Au sous-sol, à l'arrière, se trouvent les annexes de la cuisine et la salle de dépôt avec leur accès direct sur l'extérieur.

Le sol du patio est recouvert d'une reproduction de la mosaïque romaine du 2^e siècle représentant Orphée jouant de la lyre. Cette mosaïque de 9 pieds par 12 pieds provient d'une maison romaine découverte à la Chebba, en Tunisie.

Les murs extérieurs sont en porte-à-faux sur la façade, créant ainsi un espace entre le périmètre du plancher et les murs intérieurs. Le jour, l'éclairage et la ventilation sont assurés par des vitres coulissantes situées au plancher de cet espace périphérique. L'air entrant est ainsi rafraîchi par le bassin. La nuit, des projecteurs encastrés sous le porte-à-faux éclairent l'intérieur et le bassin extérieur. Ce volume flottant d'un blanc éclatant sert de support épuré pour l'installation d'éléments faisant référence à l'architecture tunisienne (portes cloutées, moucharabieh, panneaux sculptés, céramiques). Ces éléments sont en bois de pin ou de merisier, en stuc, en fer forgé, ou encore en marbre. À l'entrée, près de la rampe, se trouve le drapeau tunisien accroché à un mat en bois de sapin Douglas.

3.2 Construction :

Étant donné son caractère provisoire, le pavillon de la Tunisie fut construit avec des matériaux bon marché. La structure de l'édifice est en acier ; les murs sont faits de dalles de béton préfabriqué. L'édifice repose sur des semelles et pieux à base évasée en béton armé avec chapeaux de pieux et longrines en béton. Les murs et les plafonds sont recouverts de stuc. Le plancher en béton est recouvert de marbre. Les cadres de portes ainsi que les châssis des grandes baies vitrées sont en pin. Le vitrage simple est fait de verre poli. La toiture de type multicouche repose sur la charpente d'acier et un solin en tôle d'acier galvanisé fait le raccord entre la toiture et le mur.

3.3 Contexte :

Entouré d'un îlot gazonné agrémenté de plantes méditerranéennes, ce petit pavillon est situé en bordure du chenal Lemoyne, non loin du pont du Cosmos et du pavillon de l'URSS. Localisé à deux pas de la Place d'Afrique, et tout près du pavillon du Maroc, il fait partie d'un groupe de pavillons associés aux pays arabes.



Fig. 2 Vue de l'intérieur (2006)



Fig. 3 Vue de l'intérieur vers le patio (1967)

4. Évaluation

A. Valeur documentaire / histoire de Montréal, du Québec, et internationale :

Un des objectifs de l'Exposition universelle de Montréal était de rapprocher les peuples. Dans un exposé qui a précédé l'ouverture du pavillon de la Tunisie, M. Dupuy, commissaire général de l'Expo explique que «ce qui rapproche les hommes est plus important que ce qui les divise» (1964). Convaincu que la présence du pavillon allait renforcer davantage l'amitié entre les peuples canadiens et tunisiens, et développer la connaissance mutuelle des deux cultures, le gouvernement tunisien a fait don de son pavillon à la ville de Montréal. Dans cette optique, le pavillon accueillera, entre autres, la conférence sur l'émancipation des tunisiennes intitulée «La Femme dans l'État et la société». Le pavillon est un témoin privilégié de ces liens culturels et de cette ouverture.

B. Valeur documentaire / histoire de l'architecture :

Si l'on reconnaît une valeur programmatique au thème choisi pour ce pavillon, il est vraisemblable de penser que les architectes ont cherché à traduire dans une forme architecturale appropriée la coexistence en Tunisie de la modernité avec la tradition. Ce volume simple et dépouillé fait en effet référence tant aux formes géométriques de l'architecture moderne internationale qu'à celles de l'architecture vernaculaire tunisienne. Véritable mariage entre rationalisme et tradition, dans l'esprit des réalisations de l'architecte Jacques Marmey en Tunisie, ce pavillon témoigne ainsi d'une approche architecturale originale qui permettait de rendre compte du fait que la Tunisie est un pays moderne imprégné d'une longue histoire.

C. Intégrité

Objet : Vu de l'extérieur, le pavillon de la Tunisie est aujourd'hui méconnaissable. Les éléments traditionnels qui lui donnaient sa spécificité, tel les portes d'entrée en cèdre massif conçues dans la tradition de l'ébénisterie tunisienne, ont aujourd'hui complètement disparu. Le pavillon a par ailleurs fait l'objet d'importantes rénovations. La façade est maintenant recouverte de lattes de bois, les murs ont été percés de nouvelles ouvertures, le bassin d'eau a été remblayé et la passerelle a été enlevée. À l'intérieur, l'aménagement a également été modifié, un nouveau mur ayant été construit face à l'entrée et les grilles en fer forgé ayant été déplacées. Pour toutes ces raisons, il est possible d'affirmer que l'intégrité physique du pavillon a été fortement altérée.

Contexte : Le contexte dans lequel le pavillon s'insérait a été complètement transformé. Les pavillons entourant le pavillon de la Tunisie ont tous été démolis et le secteur ayant été réaménagé pour accommoder une section de la piste de course du circuit Gilles-Villeneuve. À ce titre, l'environnement physique au sein duquel se trouve le pavillon a largement perdu de son intégrité.

D. Authenticité

Objet : Mis à part la présence du casse-croûte, dont l'usage a une certaine compatibilité avec l'une des fonctions d'origine du pavillon, le bâtiment d'aujourd'hui a largement perdu de son authenticité.

Contexte : L'environnement immédiat du pavillon ayant beaucoup changé, tant au niveau de son usage qu'à celui de son aménagement, et le pavillon ayant largement perdu le lien qui l'unissait au site, il est possible d'affirmer que le contexte dans lequel ce pavillon est inséré a largement perdu de son authenticité.



Fig. 4 Vue actuelle du pavillon (2006)

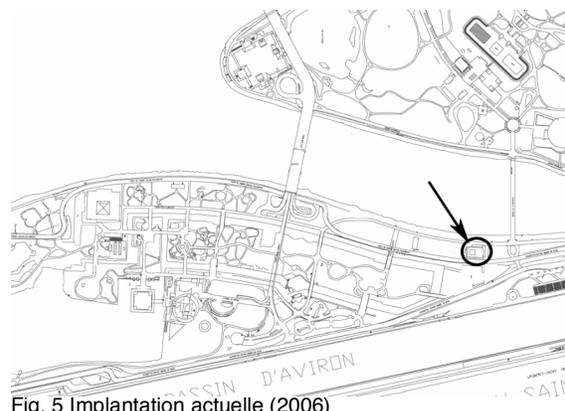


Fig. 5 Implantation actuelle (2006)

5. Documentation

5.1 Références principales :

BREITMAN, Marc, *Rationalisme et tradition, Jacques Marmey, Tunisie, 1943-1949*, Bruxelles, Pierre Mardaga, 1995.

« Cahier des charges, Grand Prix du Canada », Archives du Parc Jean-Drapeau, 12 juin 1978.

Compagnie canadienne de l'Exposition universelle, *L'album-mémorial de l'Exposition universelle et internationale de première catégorie tenue à Montréal du 27 avril au 29 octobre 1967*, Toronto, Nelson, 1968.

Floralies, immobilisations et rénovations des pavillons et du site, Archives de la Société du parc des îles, cartable FLO-09, 42400, #5574, janvier 1979.

KALIN, I., *Expo '67 / Étude sur les matériaux, systèmes et techniques de construction employés à l'exposition universelle et internationale de 1967 / Montréal, Canada, Ottawa*, Imprimerie de la Reine, 1969, p. 230-231.

Pavillon de la Tunisie à l'Exposition universelle de 1967, Archives de la Ville de Montréal, cartable Expo, bobine 58, projet 468.

Articles de journaux

« La Tunisie devient le 25^e pays participant à l'Expo », *Le Devoir*, 8 décembre 1964.

« On dégustera le café turc au pavillon de la Tunisie », *Métro Express*, 21 octobre 1965.

« Participation officielle du premier État arabe à l'Expo », *La Presse*, 21 octobre 1965.

« La Tunisie est le premier pays à terminer son pavillon », *La Presse*, 2 novembre 1966.

« La Tunisie est prête la première », *Le Devoir*, 2 novembre 1966.

« La Tunisie, pays riche d'histoire et de modernisme », *La Presse*, 12 juin 1967.

« Montréal hérite du pavillon de la Tunisie », *Le Devoir*, 14 juin 1967.

« Raquette, patinage... L'île Notre-Dame rendue à la population », *La Presse*, 23 décembre 1976.

5.2 Documents iconographiques:

Fig. 1 Pavillon de la Tunisie (1967)

Source : *Vue du pavillon de la Tunisie*, Archives de la Ville de Montréal, fonds Service du greffe (VM6), Dossier 23560.3-5.

Fig. 2 Vue de l'intérieur (2006)

Source : Photo Conrad Gallant et Marie-France Morin Messier, juillet 2006.

Fig. 3 Vue de l'intérieur vers le patio (1967)

Source : *Vue de l'intérieur du pavillon de la Tunisie*, Archives de la Ville de Montréal, cartable Expo, photographie : EX65-39.

Fig. 4 Vue actuelle du pavillon (2006)

Source : Photo Conrad Gallant et Marie-France Morin Messier, juillet 2006.

Fig. 5 Implantation actuelle (2006)

Source : Plans d'utilisation du sol, Ville de Montréal.

Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67

Pavillon de la Jamaïque

1. Identification

1.0 Nom d'origine : Pavillon de la Jamaïque

1.1 Nom usuel : Pavillon de la Jamaïque

1.2 Adresse : Secteur île Notre-Dame
No. du Lot : 4100
Plan-repère : No. 418

1.3 Ville : Montréal

1.4 Type de bâtiment : Pavillon d'exposition

1.5 Particularité du bâtiment : Temporaire

1.6 Superficie et dimensions :
Dimensions : 76' de longueur x 36' de largeur (plus les huttes)
Hauteur : 26'
Superficie : 4452 pi. ca

1.7 Protection/statut : Secteur significatif à critères

1.8 Propriétaire initial (maître d'ouvrage) :
Gouvernement de la Jamaïque, représenté par le haut-commissaire général, Ottawa

1.9 Propriétaire actuel : Ville de Montréal

2. Données historiques

2.1 Description de la commande :
Pavillon temporaire conçu sous le thème de l'auberge jamaïcaine, où les visiteurs peuvent se détendre au son de musique jamaïcaine, boire du rhum et manger des plats typiques du pays.

2.2 Dates importantes :
Projet initié : 1966
Début de la construction : 1966
Fin des travaux : 1967

2.3 Concepteurs :
George F. Eber, architecte (Montréal)
M. A. Mathieu (architecte pour l'Expo)

2.4 Autres spécialistes :
Ingénieurs conseils :
Ingénieur structure : Blauer, Horvath & Associates (Montréal)
Ingénieur mécanique et électrique: James P. Keith Associates Limited (Montréal)

Entrepreneur général : Bryan Elliott Limited (Montréal- New York)



Fig. 1 Pavillon de la Jamaïque (1967)

2.5 Modifications significatives :

Après 1967 :

- démolition des huttes ;
- réaménagement en un relais pour ceux qui s'adonnent à des sports d'hiver sur l'île;
- réfection du toit en bardeaux d'asphalte.

1976 :

Sert d'entrepôt lors des Jeux Olympiques de Montréal.

1979- 1980 :

Aménagement d'un café terrasse lors des Floralies

1993-1997 :

Restaurant *Fleur de l'île* (concession).

2000 :

Restauration des canaux.

2002- 2003 :

Lieu de tournage de l'émission *L'île de Gildor*.

c. 2005 :

Sert de salle de cours pour les élèves d'horticulture de l'École des métiers de l'horticulture de Montréal.

2006 :

Aménagement paysager refait

2.6 Usage actuel :

Désaffecté

2.7 État physique actuel :

Seul le bâtiment principal et son annexe subsistent. Les huttes ont été démolies et les abords du pavillon ont été réaménagés.

3. Description

3.1 Description synthèse :

Le pavillon de la Jamaïque est du nombre des pavillons nationaux qui témoignent à l'Expo des traditions architecturales de leur pays. Sa conception emprunte à la fois à l'auberge jamaïcaine et à la grande maison de plantations par son corps de bâtiment de deux étages en maçonnerie couverte d'enduit, son grand toit à croupes à faibles pentes brisées, ainsi que sa cour cintrée par un muret de blocs en ciment. Le pavillon se complète par une annexe rectangulaire d'un étage, aussi construite en blocs, à toit plat, logeant les espaces de services.

À l'époque de l'Expo, des huttes de bois rappelant le logis des esclaves parachevaient l'aménagement du site et permettaient aux visiteurs de bénéficier d'espaces aménagés à l'intérieur comme à l'extérieur, tel qu'ils auraient pu le faire s'ils fréquentaient une véritable auberge de la Jamaïque. La localisation du pavillon, à la jonction de deux canaux sur un terrain en pente, a par ailleurs permis l'aménagement de terrasses sur différents paliers autour du bâtiment.

L'intérieur du bâtiment consiste en une surface à aire ouverte où se dressent le bar, à l'entrée, puis les tables pour les convives. Il ne se trouve pas d'étage, plutôt un petit balcon qui évoque la mezzanine qui, comme à l'extérieur, est projeté le long des murs.

3.2 Construction :

L'édifice a été réalisé en tant que pavillon temporaire. La charpente du toit est en bois et les murs en blocs de ciment recouverts de deux types d'enduits : lisse pour le corps du bâtiment et à faux joints pour le soubassement et l'annexe. Le rez-de-chaussée est abondamment fenestré tandis qu'à l'étage, des persiennes de bois posées par-dessus le mur de blocs créent l'illusion de portes-fenêtres. Les bardeaux de bois du toit ont été remplacés par des bardeaux d'asphalte à une date inconnue. Autour du bâtiment, le sol de la cour est recouvert de dalles de béton de 3 pieds par 6 pieds.

3.3 Contexte :

Le pavillon de la Jamaïque dont l'une des fonctions est d'inviter les visiteurs à se détendre et se sustenter, est localisé au centre de l'île Notre-Dame, donc au centre des axes formés par l'implantation des pavillons principaux, à chacune des extrémités de l'île. Le bâti domine le paysage et lui confère une allure urbaine.

Le pavillon est situé sur un lot rectangulaire au croisement de deux canaux, au centre de l'île Notre-Dame, sur un terrain légèrement en pente de sorte que son soubassement est découvert à l'arrière. Au sud, un chemin part de la terrasse et rejoint en droite ligne la place des ingénieurs. Un second chemin longe la terrasse vers l'ouest, où un pont enjambe le canal vers la place de l'Amiante. Au-delà du lot, nous retrouvons sinon, au nord, de l'autre côté du canal, le Pavillon des Indiens du Canada et celui des Nations Unies, à l'est, le Pavillon de l'île Maurice et au sud, le Pavillon de Monaco et celui d'Haïti. À l'ouest se dressent les pavillons des provinces canadiennes.



Fig. 2 Façade est de l'ancien pavillon de la Jamaïque (2006)



Fig. 3 Coin sud-est du pavillon de la Jamaïque (1967)

4. Évaluation

A. Valeur documentaire / histoire de Montréal, du Québec, et internationale :

Le Pavillon de la Jamaïque est l'un des rares pavillons temporaires de l'Expo 67 qui subsistent encore aujourd'hui. Il témoigne non seulement de l'événement d'envergure qu'a été l'Expo, qui a notamment permis au Québec de s'ouvrir sur le monde, mais aussi de l'indépendance nouvelle de la Jamaïque. Devenue un pays en 1962, c'est à Montréal que la Jamaïque participe pour la première fois à un événement international en tant que nation.

L'intérêt du pavillon est aussi lié aux liens d'amitié qui unissent le Canada et la Jamaïque. Malgré la forte immigration jamaïcaine au Québec, le pavillon de l'Expo demeure l'une des rares manifestations connues d'architecture d'inspiration jamaïcaine en sol québécois. Fenêtre sur la culture Jamaïcaine, le pavillon a de plus permis aux Canadiens de connaître la richesse de l'histoire de la Jamaïque et l'hospitalité de son peuple. Dès son ouverture, ce petit pavillon a joui d'une très grande popularité.

B. Valeur documentaire / histoire de l'architecture :

L'architecture du pavillon de la Jamaïque est plutôt traditionnelle. Si dans toutes les Expositions universelles, certains pavillons se sont démarqués pour leur aspect novateur, ils s'en est toujours trouvés d'autres qui, à l'instar du pavillon de la Jamaïque, ont véhiculé leur identité nationale par des manifestations régionalistes. Le caractère jamaïcain n'en tenait pas qu'au bâtiment mais à l'expérience qu'il proposait au visiteur. En ce sens, le pavillon fut un succès puisqu'il a joui d'une très grande popularité tout au long de l'Expo. La qualité des espaces intérieurs et extérieurs, tout comme celle de son environnement, a permis la récupération du pavillon lors de la tenue de différents événements depuis sa construction, notamment lors d'autres expositions, Terre des Hommes et les Florales, ou pour la réalisation d'une émission de télévision, *L'île de Gilidor* à Radio-Canada.

Le pavillon a été construit selon les plans d'un architecte canadien installé à Montréal, George F. Eber (1933-1995). Eber fut l'architecte le plus prolifique de l'Expo 67. Il a ensuite connu une carrière internationale.

C. Intégrité

Objet : Vu de l'extérieur, le bâtiment principal a relativement bien conservé ses qualités d'origine ainsi que sa relation avec le site. Les lanternes, les garde-corps, les persiennes demeurent originaux. Les bardeaux de bois de la toiture ont été remplacés par des bardeaux d'asphalte. Néanmoins l'aménagement paysager a été modifié. Les huttes ont été démolies et la cour réaménagée récemment dans un autre esprit.

Contexte : À partir du site du pavillon de la Jamaïque, il demeure possible d'observer les pavillons de la France et du Québec, le Centre des arts du pavillon du Canada, ainsi que des témoins restant des places de l'Amiante et des ingénieurs. Cependant, l'environnement du pavillon a été profondément modifié depuis 1967. Notons la disparition de plusieurs pavillons de l'Expo 67 et la modification de l'aménagement initial du site, notamment depuis les florales internationales de 1980.

D. Authenticité

Objet : Le bâtiment principal a relativement bien conservé sa physionomie d'origine. Cependant, il est pour l'instant désaffecté. Les terrasses sont vides, il n'est plus possible d'y ressentir l'expérience jamaïcaine proposée à l'Expo. En ce sens, il a perdu une grande part de son authenticité.

Contexte : La présence continue des canaux, des sentiers qui longent le pavillon, ainsi que l'aménagement paysager, confèrent à l'environnement du pavillon de la Jamaïque une certaine qualité bucolique. Cette atmosphère calme ne s'apparente cependant pas à l'esprit du lieu à l'origine, tandis que le pavillon se trouvait au centre des pavillons de l'île Notre-Dame et accueillait les visiteurs telle une auberge jamaïcaine.



Fig. 4 Intérieur (2006)

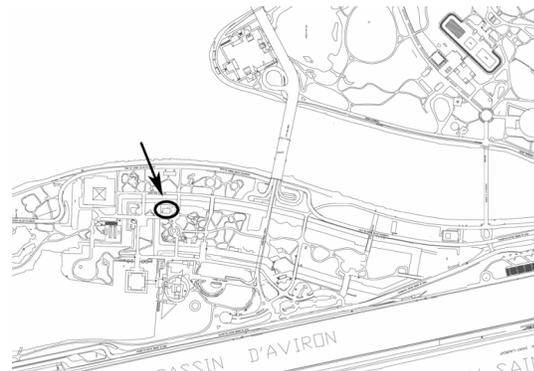


Fig. 5 Implantation actuelle (2006)

5. Documentation

5.1 Références principales :

Compagnie canadienne de l'Exposition universelle, *L'album-mémorial de l'Exposition universelle et internationale de première catégorie tenue à Montréal du 27 avril au 29 octobre 1967*, Toronto, Nelson, 1968, p. 197.

Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967, *Communiqué*, Montréal, 12 juillet 1967, p. 30

KALIN, I., *Expo '67 / Étude sur les matériaux, systèmes et techniques de construction employés à l'exposition universelle et internationale de 1967 / Montréal, Canada*, Ottawa, Imprimerie de la Reine, 1969, p. 230-231

VANLAETHEM, France, (sous la dir. de), « Étude de caractérisation de l'ancien Pavillon de la Jamaïque de l'Expo 67 », Montréal, Avril 2007, 25 p.

Articles de journaux

« La Jamaïque à l'Expo 67 », *Le Journal de Montréal*, 26 août 1964.

« On agrandit le pavillon de la Jamaïque à l'Expo », *Dimanche-Matin*, 16 juillet 1967.

« La saison d'hiver à l'île Notre-Dame... Un endroit féerique », *Dimanche-Dernière heure*, 4 janvier 1981

« Un pavillon devenu bar-salon », *La Presse*, 25 mai 1968.

5.2 Documents iconographiques :

Fig. 1 Pavillon de la Jamaïque (1967)

Source : « Farewell, expo 67 / Adieu, expo 67 », *Montréal '67*, Montréal, vol. 4, no. 10, octobre 1967, p. 4-10.

Fig. 2 Façade est de l'ancien pavillon de la Jamaïque (2006)

Source : Photo Conrad Gallant et Marie-France Morin Messier, juillet 2006.

Fig. 3 Coin sud-est du pavillon de la Jamaïque (1967)

Source : Compagnie canadienne de l'Exposition universelle, *L'album-mémorial de l'Exposition universelle et internationale de première catégorie tenue à Montréal du 27 avril au 29 octobre 1967*, Toronto, Nelson, 1968, p. 197.

Fig. 4 Intérieur (2006)

Source : Photo Conrad Gallant et Marie-France Morin Messier, juillet 2006.

Fig. 5 Implantation actuelle (2006)

Source : Plans d'utilisation du sol, Ville de Montréal.

Usine d'épuration Île Notre-Dame

1. Identification

1.0 Nom d'origine : Usine d'épuration Île Notre-Dame
Nom usuel durant l'Expo : Usine d'épuration *La mare au diable*

1.1 Nom usuel : Station d'épuration Île Notre-Dame

1.2 Adresse : Secteur île Notre-Dame
No. du Lot : ---
Plan-repère : No. 493

1.3 Ville : Montréal

1.4 Type de bâtiment : Bâtiment industriel

1.5 Particularité du bâtiment : Permanent

1.6 Superficie et dimensions : Inconnue

1.7 Protection/statut : Inconnu

1.8 Propriétaire initial (maître d'ouvrage) : Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967

1.9 Propriétaire actuel : Ville de Montréal.

2. Données historiques

2.1 Description de la commande :

Concevoir une usine d'épuration des eaux usées pour une population de 30,000 habitants. De plus, cette usine devait être d'une grande efficacité et offrir une grande souplesse de fonctionnement pour absorber les grandes fluctuations de population selon le moment de la journée. D'un coût de construction peu élevé, cette usine devait occuper un espace restreint sans produire d'odeurs et avoir une apparence satisfaisante en vue de s'harmoniser avec les l'architecture des bâtiments de l'Expo.

2.2 Dates importantes :

Projet initié : 1964
Date du contrat : 17 septembre 1965
Inauguration : 1966

2.3 Concepteurs :

Maurice Légaré, architecte
Surveyer, Nennniger & Chênevert, ingénieurs-conseils
Paré & Quart Ltd, entrepreneurs



Fig. 1 Station de pompage de l'usine d'épuration Île Notre-Dame (2006)

2.5 Modifications significatives :

Selon un rapport technique daté de novembre 1991, l'usine d'épuration était alors désaffectée. Par suite d'une entente avec le gouvernement fédéral, il était alors prévu d'effectuer des travaux en vue de remettre la station en état de marche pour décembre 1992.

2.6 Usage actuel : Inchangé.

2.7 État physique actuel :

Lors de notre visite en juillet 2006, nous avons constaté que les installations du bassin de traitement de la station d'épuration étaient en fonctionnement. Par contre, l'état extérieur du bâtiment de la station de pompage montrait quelques signes de vieillissement. Cet examen visuel nous a aussi permis de constater que les menuiseries métalliques des ouvertures sont en bon état.

3. Description

3.1 Description synthèse :

L'ensemble de la station d'épuration comprend trois parties : la station de pompage, le bassin de traitement et à l'extrémité de l'île, l'ouvrage d'évacuation avec le poste du chloromètre. Le fonctionnement de la station se déroulait comme suit : les eaux-vannes des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame sont acheminées à la station d'épuration grâce aux pompes de la station. De là, les eaux-vannes se dirigent vers les bassins où elles subissent un triple traitement, soit l'aération prolongée des eaux par l'intermédiaire de tubes aéro-hydrauliques, la sédimentation, puis le polissage qui consiste à laisser reposer l'eau. Ensuite l'eau purifiée est dirigée vers l'appareil de chloration pour une période de trois heures avant d'être déversé dans le fleuve. Le bâtiment le plus important de l'ensemble, la station de pompage, est constitué de deux volumes cylindriques, de dimensions différentes, arrimés l'un sur l'autre. Le volume principal, haut de 4.3 mètres, comprend aux rez-de-chaussée : les bureaux, le laboratoire, la salle des contrôles et d'employés. Au sous-sol, on retrouve la pompe, les déchiqueteurs, et la machinerie diverse. Le second bâtiment renferme la salle des transformateurs.

3.2 Construction :

La station de pompage possède une ossature faite de murs structuraux et de colonnes en béton, dont une partie s'appuie sur des pieux et l'autre, sur un radier. Les dalles de couverture et de plancher sont en béton armé. L'architecte Maurice Légaré apporta un soin particulier aux murs extérieurs du bâtiment principal, notamment par la mise en place de coffrages qui ont permis de générer des surfaces quadrillées en béton texturé. Ces pans de surfaces quadrillées sont régulièrement espacés par des pilastres ou par des rainures. De larges baies vitrées avec meneaux en aluminium ponctuent le bâtiment. Quant au second bâtiment circulaire, il est constitué de parois porteuses faites en béton uni.

3.3 Contexte :

Semblable à une sculpture abstraite engendrée par deux cercles s'enchaînant l'un à l'autre, la station de pompage possède une architecture soignée à l'instar des autres bâtiments de l'Expo. Elle est implantée sur la pointe est de l'île Notre-Dame dans un ensemble paysager composée principalement d'une grande surface gazonnée et du bassin de traitement. L'usine d'épuration et sa station de pompage occupaient un site privilégié de l'Expo, faisant de cet équipement un véritable lieu de démonstration des nouvelles techniques d'épurations des eaux-vannes et de leur fonctionnement. La publicité d'époque de la firme responsable du procédé d'épuration, la Corporation Aéro-Hydraulique, présentait d'ailleurs l'épuration des eaux comme un problème vital pour les communautés, justifiant en cela le traitement architectural de l'usine et sa station de pompage.



Fig. 2 Station de pompage de l'usine d'épuration Île Notre-Dame (2006)

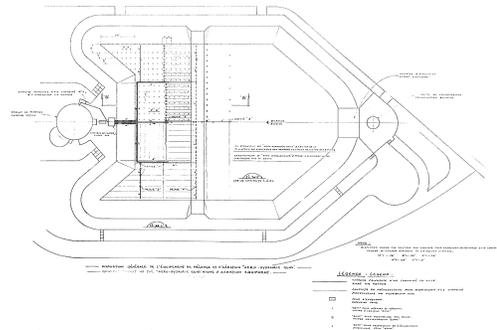


Fig. 3 Dessin schématique de l'usine d'épuration (1965)

4. Évaluation

A. Valeur documentaire / histoire de Montréal, du Québec, et internationale :

L'idée de la construction de deux usines d'épurations pour l'Exposition universelle de 1967 venait de Gustave Prévost. Alors président de la Régie des eaux du Québec, celui-ci avait prié les organisateurs de l'Expo de donner l'exemple dans ce domaine en traitant eux-mêmes leurs eaux usées. L'une des usines, la station Mackay, était située de part et d'autre du pont Victoria et traitait les eaux-vannes de la Cité du Havre. L'autre, la station d'épuration Notre-Dame – communément appelée *La Mare au Diable* – était située à la pointe est de l'île Notre-Dame, située sur le site même de l'Expo. La visibilité exceptionnelle de cette dernière dénote le souci de transparence des responsables de l'exposition dans le traitement des eaux usées, prenant ainsi une position d'avant-garde dans le domaine.

B. Valeur documentaire / histoire de l'architecture :

Située sur le site même de l'Exposition universelle, cette usine d'épuration constitue une amélioration notable dans la lutte contre la pollution du fleuve Saint-Laurent. De même, l'architecture de la station de pompage présente un souci esthétique évident que viennent souligner sa forme géométrique et le traitement particulier de ses surfaces en béton. Son architecte, Maurice Légaré, a très bien su répondre à la commande d'un édifice devant s'insérer harmonieusement dans un site composé de pavillons aux formes souvent audacieuses.

C. Intégrité

Objet : Un examen visuel sommaire de la station de pompage a permis de constater que le bâtiment est dans un bon état de conservation. À ce titre, la station de pompage possède encore une grande intégrité physique.

Contexte : L'usine d'épuration occupant une grande partie de la pointe est de l'île Notre-Dame, elle entretient une relation similaire avec ce secteur qui fut peu touché par toutes les transformations apportées à l'île Notre-Dame depuis la fin de l'Expo, dont la construction des équipements olympiques. On doit toutefois souligner la disparition de l'Expo-Express, qui survolait une partie de la station d'épuration, ce qui permettait à l'époque d'avoir une vue imprenable sur la station et le bassin. Mais dans l'ensemble, le contexte physique dans lequel s'inscrit l'usine d'épuration et sa station de pompage a gardé un bon degré d'intégrité.

D. Authenticité

Objet : L'usine de pompage et sa station d'épuration ayant la même fonction qu'à l'origine, elle a de ce fait conservé un haut degré d'authenticité. On doit toutefois noter que sa signification en tant qu'équipement urbain novateur n'est plus vraiment d'actualité.

Contexte : L'environnement immédiat n'a pas vraiment changé de vocation, sauf en ce qui a trait à la partie ouest du site qui a connu une vague de démolition des anciens pavillons de l'Expo et leur remplacement par les installations des jeux olympiques de 1976. Malgré ces changements, le contexte fonctionnel dans lequel l'usine d'épuration et sa station de pompage sont inscrits, à la pointe de l'île Notre-Dame, a gardé un bon degré d'authenticité.



Fig. 4 Vue du bassin (2006)

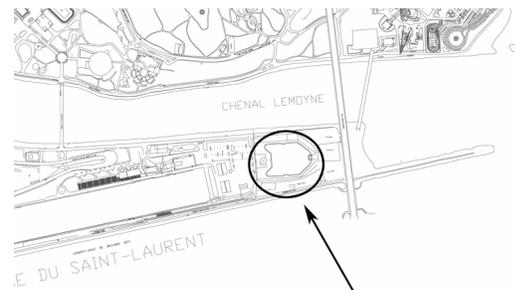


Fig. 5 Implantation actuelle (2006)

5. Documentation

5.1 Références principales :

Usine d'épuration — Île Notre-Dame, plans, Archives municipales, fonds de l'Exposition universelle de 1967, avril 1965, Bobine 29, no. 493.

AUBÉ, Michel (ing.), *État du réseau d'égouts sanitaires des îles Ste-Hélène et Notre-Dame*, Ville de Montréal. Service des travaux publics. Module du génie de l'Environnement. Division des plans directeurs, 22 novembre 1991, Archives du Parc Jean-Drapeau.

Articles de journaux

FILTEAU, Jacques, « Usine d'épuration : pour l'Expo d'abord, puis pour la rive sud », *La Presse*, 1^{er} octobre 1963.

« Usine d'épuration pour l'Expo et la rive sud », *La Presse*, 30 janvier 1964.

« Épuration », *Montréal-Matin*, 3 février 1964.

« Usine d'épuration des eaux-vannes. 11 maires de la Rive sud rencontreront sous peu les représentants de l'Expo », *La Presse*, 8 février 1964.

« Grâce à deux usines d'épuration, l'eau d'égout de TDH et de la cité du Havre est plus propre que celle du fleuve », *Le Petit Journal*, 29 août 1971.

5.2 Documents iconographiques :

Fig. 1 Station de pompage de l'usine d'épuration Île Notre-Dame (2006)
Source : Photo Conrad Gallant et Marie-France Morin Messier, juillet 2006.

Fig. 2 Station de pompage de l'usine d'épuration Île Notre-Dame (2006)
Source : Photo Conrad Gallant et Marie-France Morin Messier, juillet 2006.

Fig. 3 Dessin schématique de l'usine d'épuration.
Source : *Usine d'épuration — Île Notre-Dame*, plans, Archives municipales, fonds de l'Exposition universelle de 1967, avril 1965, Bobine 29, no. 493.

Fig. 4 Vue du bassin (2006)
Source : Photo Conrad Gallant et Marie-France Morin Messier, juillet 2006.

Fig. 5 Implantation actuelle (2006)
Source : Plans d'utilisation du sol, Ville de Montréal.